

Moudon, le 24 septembre 2023

## **Postulat**

### **CONSEIL COMMUNAL du 3 octobre 2023**

**Concerne:** Sécurisation de la route d'Hermenches - déplacement du panneau indiquant l'entrée dans la localité de Moudon (limite générale de 50 km/h).

Monsieur le Président, Mesdames les conseillères communales et Messieurs les conseillers communaux,

L'entrée dans la localité de Moudon depuis la route d'Hermenches est cause d'inquiétudes pour de nombreux riverains des quartiers de Valacrêt, de Belflori et du Chalet Rouge. En effet la limite générale de 50 km/h est régulièrement enfreinte par les usagers de la route et, tout aussi problématique, cette limite commence en aval de certaines habitations.

Le 27 mars dernier j'ai sollicité la police cantonale vaudoise afin qu'elle effectue des contrôles de vitesse sur la route d'Hermenches (localité de Moudon – env. 700m entre les arrêts de bus Belflori et le virage étroit suivi d'un passage piéton). Quatre contrôles ont eu lieu entre le 27 janvier 2023 et le 16 mai 2023 (cf. Réponse du sgmt A. Devaud en annexes). Les mesures sont venues confirmer mes constatations et celles des riverains, à savoir des excès de vitesse constatés. Preuve en est cet extrait de la réponse du sgtm A. Devaud :

*« Le taux d'infraction de ces derniers est effectivement supérieur à la moyenne cantonale qui est voisine de 3,3 %. ».* La Commune a reçu les résultats détaillés de ces contrôles.

Ce tronçon est régulièrement emprunté du par les enfants des différents quartiers qui se rendent à l'école du Fey, ainsi que par des habitants de tout âge se rendant aux arrêts de bus Belflori. De nombreuses constructions ont vu le jour au chemin de Valacrêt et les arrêts de bus Belflori se situent actuellement en dehors de la limitation 50 km/h.

De plus, le début du tronçon situé sur la localité de Moudon n'est pas éclairé et n'a pas de trottoir, rendant son usage dangereux pour les piétons.

L'accès à Moudon par la route d'Hermenches est surtout emprunté par:

- Les habitants du quartier de Valacrêt voulant rejoindre la ville à pied.
- Les écoliers (école du Fey) qui se rendent à l'école ou en reviennent et qui résident au chemin de Valacrêt ou aux chemins Belflori/Chalet Rouge.
- Les nombreux promeneurs, joggeurs et cyclistes qui circulent la semaine et le weekend.
- Les voitures, le bus (ligne 440 Moudon-Echallens), les véhicules de l'armée (Valacrêt), les camions, les tracteurs, etc.

J'ai appris que Madame Jeanine THORENS, résidant au chemin de la Forêt, avait également effectué une demande à la Municipalité le 2 avril 2022 pour la création d'un passage piétons et l'aménagement d'un trottoir sur la route d'Hermenches. Nous pouvons imaginer que les coûts engendrés par la réalisation de cette demande puissent être trop élevés. Dès lors, une option réaliste et réalisable à moindre coût serait de déplacer le panneau *limitation générale 50km/h* en amont de sa situation actuelle.

Il faudrait trouver un lieu en amont, qui soit propice de par sa position et sa visibilité. Cela contraindrait les automobilistes à lever le pied plus tôt sur la route d'Hermenches et augmenterait ainsi la sécurité sur ce tronçon. La pose d'un radar fixe (pédagogique ou financier) renforcerait évidemment cette première mesure (demande faite auprès de Monsieur Tatone en juin 2023).

Nous invitons la Municipalité à répondre à ce postulat et nous remercions les membres du Conseil Communal de le soutenir afin de renforcer la sécurité à Moudon.

Laetitia Seitenfus

### **Soutenu par:**

Jean-Luc CRESSIER, Sofia GUERREIRO, Jakup ISUFI, Céline OMBELLI, Francine PICHONNAT, Eugenia PUCH & Julien PITTET

### **Annexes**

1. Réponse du Sergent Major A. Devaud (police cantonale vaudoise, bureau du radar, centre de la Blécherette) reçue le 1er juin 2023.
2. Photos de la Route d'Hermenches à l'abord de la localité.

**Annexe 1**

Réponse du Sergent Major A. Devaud (police cantonale vaudoise, bureau du radar, centre de la Blécherette) reçue le 1er juin dernier:

« *Bonjour Madame,*

*Je reviens vers vous pour vous apporter les informations suivantes :  
Entre le 27.01.2023 et le 16.05.2023, nous avons pu effectuer 4 contrôles de la  
vitesse sur la route d'Hermenches (à la hauteur de l'habitation 4 route  
d'Hermenches).*

*Le taux d'infraction de ces derniers est effectivement supérieur à la moyenne  
cantonale qui est voisine de 3,3 %.*

*Les informations sur ces contrôles, dates, heures, nombre de véhicules contrôlés,  
nombre de véhicules dénoncés et pourcentage d'infractions, sont transmises  
directement à votre commune par le biais de notre publipostage mensuel aux  
communes qui devrait être envoyé d'ici mi-juin. Nous vous laissons donc prendre  
contact avec vos autorités pour envisager la suite à donner.*

*Dans tous les cas, nous allons continuer à procéder à des contrôles de la vitesse sur  
la route d'Hermenches, selon nos possibilités, tout en attirant une nouvelle fois votre  
attention que ce n'est pas le passage occasionnel du « radar » qui va apaiser à  
moyen ou long terme les usagers de la route.*

*En espérant avoir répondu à votre demande et tout en restant à disposition, nous  
vous transmettons nos meilleures salutations.*

*Sgtm A. Devaud »*

## Annexe 2

### Photos de la route d'Hermenches

